
Examen à mi-parcours de la Stratégie du FIDA relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement 2020-2030: consolidation et perspectives d'avenir

Cote du document: EB 2024/OR/26

Date: 13 décembre 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Documents de référence: Stratégie relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement ([EB 2019/128/R.5](#))

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à passer en revue les résultats de l'examen à mi-parcours de la Stratégie du FIDA relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement 2020-2030.

Questions techniques:

Nigel Brett

Directeur
Division production durable, marchés et institutions
courriel: n.brett@ifad.org

Brenda Gunde

Spécialiste technique supérieure (monde) - TIC au service du développement
Division production durable, marchés et institutions
courriel: b.gunde@ifad.org

Table des matières

Résumé	ii
I. Introduction	1
II. Méthodologie	2
III. Contexte	2
IV. Conclusions détaillées présentées par pilier de la Stratégie relative aux TIC au service du développement	3
A. Domaine d'action n° 1: Adoption de solutions fondées sur les TIC au service du développement pouvant être reproduites à plus grande échelle	3
B. Domaine d'action n° 2: Consolidation des partenariats dans le domaine des TIC au service du développement	6
C. Domaine d'action n° 3: Renforcement de la gestion et du partage des savoirs relatifs aux TIC au service du développement	7
D. Domaine d'action n° 4: Renforcement, en interne, de la sensibilisation aux TIC au service du développement, et des capacités et du leadership dans ce domaine	9
V. Recommandations pour l'élaboration du nouveau plan d'action	10
A. Domaine d'action n° 1: Adoption de solutions fondées sur les TIC au service du développement pouvant être reproduites à plus grande échelle	10
B. Domaine d'action n° 2: Consolidation des partenariats dans le domaine des TIC au service du développement	11
C. Domaine d'action n° 3: Renforcement de la gestion et du partage des savoirs relatifs aux TIC au service du développement	11
D. Domaine d'action n° 4: Renforcement, en interne, de la sensibilisation aux TIC au service du développement, et des capacités et du leadership dans ce domaine	12

Résumé

1. La première Stratégie du FIDA relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement (2020-2030) a été approuvée par le Conseil d'administration en 2019. Cette stratégie se concentre sur quatre domaines d'action clés: adoption de solutions fondées sur les technologies de l'information et des communications (TIC) au service du développement pouvant être reproduites à plus grande échelle; consolidation des partenariats dans le domaine des TIC au service du développement; renforcement de la gestion et du partage des savoirs relatifs aux TIC au service du développement; renforcement, en interne, de la sensibilisation aux TIC au service du développement, et des capacités et du leadership dans ce domaine.
2. Un examen à mi-parcours de la stratégie a été planifié pour évaluer l'intégration des TIC au service du développement dans le programme de travail du FIDA et les résultats obtenus au regard du premier plan d'action (2020-2024). Ses conclusions apporteront des informations utiles à l'élaboration du prochain plan d'action de la stratégie (2025-2030). À mi-parcours, le FIDA avait dépassé les objectifs qu'il s'était fixés pour sa Douzième reconstitution des ressources (FIDA12), puisqu'il avait intégré des solutions fondées sur les TIC au service du développement pour faciliter l'accès à des services de conseil numériques, aux marchés, à des services financiers et à une agriculture climato-compatible.

Principales constatations

3. La Stratégie relative aux TIC au service du développement expose l'engagement pris par le FIDA de tirer parti du développement des outils numériques et d'en faire une priorité dans ses programmes. Les exemples d'intégration de solutions fondées sur les TIC au service du développement dans les projets du FIDA sont nombreux, comme le montrent l'examen du portefeuille du FIDA de 2022 et le bilan de 2023 relatif aux TIC au service du développement. La répartition de ces solutions par région et par domaine thématique est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1

Solutions fondées sur les TIC au service du développement par région et par domaine thématique

Région	Total	Productivité agricole durable et résilience	Marchés et filières inclusifs	Finance numérique inclusive	Prise en compte en temps des données et des enseignements
APR	74	35	31	20	34
ESA	75	34	26	18	34
LAC	42	12	15	11	20
NEN	36	16	6	5	13
WCA	25	14	10	4	14

APR: Asie et Pacifique; ESA: Afrique orientale et australe; LAC: Amérique latine et Caraïbes; NEN: Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe; WCA: Afrique de l'Ouest et du Centre.

4. **Les TIC au service du développement ont également favorisé l'intégration des thématiques transversales telles que le climat et la nutrition**, et ont permis aux femmes et aux jeunes d'accéder aux technologies numériques.
5. Au FIDA, l'équipe chargée des TIC au service du développement a été créée en tant que ressource technique institutionnelle, apportant un soutien aux pays pour les questions ayant trait à la participation à l'élaboration des politiques, à la coordination et aux échanges techniques avec les parties prenantes relatifs aux **TIC au service du développement**. L'équipe a fourni une assistance technique et un leadership indispensables à la conception des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et des projets relevant du programme de prêts et dons.

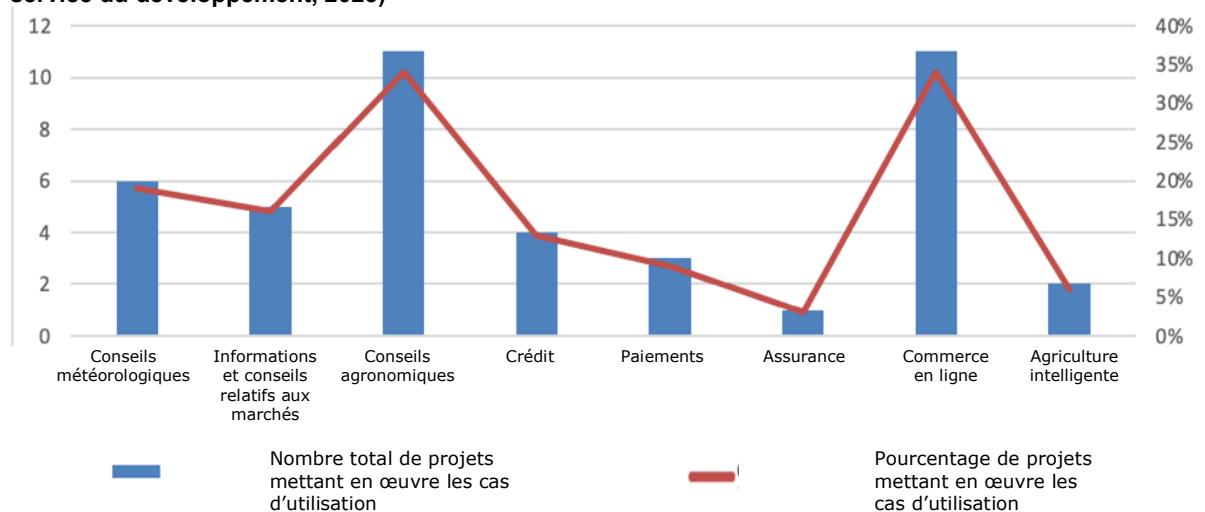
6. **Technologies émergentes et partenariats.** Le FIDA utilise des technologies émergentes comme les services fondés sur l'intelligence artificielle et la télédétection, et encourage la mise en place d'infrastructures numériques publiques et de partenariats public-privé pour améliorer la fourniture de services numériques aux petits producteurs.
7. **Le FIDA participe activement aux échanges techniques et aux activités de concertation sur les politiques menés au niveau national dans ses États membres ainsi qu'avec d'autres parties prenantes des TIC au service du développement** comme l'ONU 2.0, le groupe de travail des bailleurs de fonds sur l'agriculture numérique, les groupes de travail des Nations Unies sur les données numériques et l'innovation, le réseau ICT4Ag et OpenAgriNet, encourageant ainsi la concertation et le partage des meilleures pratiques pour promouvoir la transformation numérique au bénéfice du secteur agricole. La Stratégie relative aux TIC au service du développement étant la première de ce type au FIDA, des connaissances ont été recueillies au moyen de supports de connaissance, d'événements et par le partage de meilleures pratiques avec des institutions homologues.
8. **Politique relative à la gouvernance des données.** En 2022, le FIDA a approuvé sa première Politique relative à la gouvernance des données afin de tirer parti des données à l'appui de la prise de décision, réaffirmant son engagement à mener des opérations porteuses d'impact.
9. **Coordination relative à la reproduction à plus grande échelle d'innovations liées au secteur numérique pour un impact et une portée renforcés.** Les capacités du FIDA en matière de **TIC au service du développement et d'innovation** offrent la possibilité de produire une réserve d'innovations numériques prometteuses fondées sur les besoins du terrain et pouvant être reproduites à plus grande échelle.

Examen à mi-parcours de la Stratégie du FIDA relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement 2020-2030: consolidation et perspectives d'avenir

I. Introduction

1. Le FIDA a adopté sa toute première stratégie relative aux technologies de l'information et des communications (TIC) au service du développement en 2019. Cette stratégie décennale, qui reconnaît le fort potentiel de l'accroissement de l'utilisation effective des technologies numériques dans les programmes, vise à « déterminer une direction, des domaines d'action et des principes directeurs qui permettent au Fonds de tirer parti desdites technologies pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés et mettre en œuvre ses priorités ». Elle est axée sur quatre domaines d'action:
 - i) Adoption de solutions fondées sur les TIC au service du développement pouvant être reproduites à plus grande échelle;
 - ii) Consolidation des partenariats dans le domaine des TIC au service du développement;
 - iii) Renforcement de la gestion et du partage des savoirs relatifs aux TIC au service du développement;
 - iv) Renforcement, en interne, de la sensibilisation aux TIC au service du développement, et des capacités et du leadership dans ce domaine.
2. En 2023, le FIDA a réalisé un bilan visant à recenser, à travers le monde, les projets ayant des composantes relatives aux TIC au service du développement et à examiner comment ces technologies avaient été intégrées à son programme de travail et permis d'appuyer les thématiques transversales suivantes: l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes, les jeunes, le climat et la nutrition. Il ressort de cet état des lieux que sur les 134 projets approuvés entre la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) et FIDA12 qui ont été recensés comme ayant des composantes relatives aux TIC au service du développement d'après le Système de projets d'investissement et de dons (GRIPS), seuls 65 (ou 50%) avaient une ou plusieurs composantes ou activités de ce type. Dans le cadre de cette analyse, 46 projets ont fait l'objet d'un examen approfondi (sur la base des documents disponibles). Les projets de prêts du FIDA ont eu recours aux outils des TIC au service du développement dans tout un ensemble de cas d'utilisation ne relevant pas du suivi-évaluation. Les conseils agronomiques (services de vulgarisation numériques) et le commerce en ligne sont de loin les cas d'utilisation les plus courants. Il est important de noter que les huit domaines thématiques représentés sur la figure 1 ci-après représentent une combinaison de cas d'utilisation. Par exemple, l'agriculture intelligente recouvre l'agriculture de précision, l'utilisation de capteurs et la télédétection.

Figure 1
Répartition des cas d'utilisation numériques dans les projets du FIDA (Bilan du FIDA sur les TIC au service du développement, 2023)



II. Méthodologie

3. L'examen à mi-parcours s'est appuyé sur des données qualitatives et quantitatives recueillies par le biais de groupes de discussion organisés avec diverses parties prenantes (projets financés par le FIDA, parties prenantes institutionnelles et acteurs régionaux), ainsi que sur 34 entretiens avec des informateurs clés. Les progrès réalisés au regard des indicateurs mesurables de FIDA12, l'examen du portefeuille du FIDA de 2022, le bilan de 2023 relatif aux TIC au service du développement et les rapports relatifs aux projets ont également permis de faire des recoupements avec les données qualitatives et quantitatives analysées.
4. Dans certains cas, les indicateurs utilisés par les projets pour mesurer les progrès ont été difficiles à trouver, compte tenu de l'absence d'indicateurs de niveau institutionnel relatifs aux TIC au service du développement et de l'hétérogénéité des rapports d'achèvement de projet.

III. Contexte

5. Le groupe cible du FIDA se compose de populations rurales vivant dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans des pays en développement, qui continuent d'être confrontées à des défis en matière de connectivité, d'accessibilité financière et de compétences dans le domaine numérique, ainsi qu'à des inégalités d'accès à la technologie.
6. **La Stratégie relative aux TIC au service du développement rend compte des possibilités sans ignorer les contraintes institutionnelles.** Le modèle opérationnel du FIDA détermine la façon dont l'équipe chargée de ces technologies procède pour fournir une assistance technique à des projets **s'appuyant sur elles dans une perspective de passage à l'échelle**. Le FIDA a néanmoins souvent mis en place des activités ayant trait à l'agriculture numérique dans le cadre des projets et dons souverains qu'il finance et dispose de quelques financements additionnels pour mettre à l'essai puis généraliser des activités de ce type dans le secteur privé.
7. **Le FIDA a favorisé le recours aux TIC au service du développement dans ses opérations tout en appuyant les innovations des membres de son personnel dans le domaine du numérique.** Ces défenseurs de l'innovation continuent de jouer un rôle important dans l'inclusion d'approches ayant trait à l'agriculture numérique dans les opérations du FIDA.

8. Souvent, **des partenaires publics n'ont pas accordé la priorité à l'inclusion d'outils numériques dans leurs prêts**, choisissant plutôt d'emprunter des fonds pour financer des investissements plus concrets tels que des infrastructures physiques. Cela limite les possibilités d'amélioration de l'efficience de la mise en œuvre des projets. Toutefois, les équipes qui travaillent sur les projets financés par le FIDA deviennent moins réticentes vis-à-vis de l'adoption d'outils numériques et la demande progresse en ce qui concerne l'ajout de composantes numériques dans les projets d'investissement souverains et l'établissement de partenariats avec des entreprises du numérique.
9. **Les limites de l'expertise disponible sur le terrain en phase de conception en matière de TIC au service du développement continuent de restreindre ce qu'il est envisageable d'obtenir dans le cadre de la Stratégie.** Des contraintes de capacité au sein des projets financés par le FIDA ont parfois conduit à des doubles emplois y compris au niveau national. L'examen à mi-parcours a montré que les équipes des projets ont souvent choisi d'intégrer un nouvel outil numérique dans un nouveau programme au lieu de commencer par évaluer les solutions déjà utilisées et leurs enseignements éventuels.

IV. Conclusions détaillées présentées par pilier de la Stratégie relative aux TIC au service du développement

- A. Domaine d'action n° 1: Adoption de solutions fondées sur les TIC au service du développement pouvant être reproduites à plus grande échelle**
10. **Le FIDA a réalisé de nombreux projets fructueux axés sur les TIC au service du développement.** Par exemple, le projet Innovatech, qui s'est achevé en décembre 2023, a appuyé des start-ups du secteur des technologies agricoles en Colombie, en El Salvador, au Guatemala, en Haïti, au Honduras et au Mexique en leur fournissant une assistance technique adaptée aux besoins particuliers des start-ups. Au Guatemala, la start-up Imix a contribué à la mise en place de points de paiement dans tout le pays, ce qui a facilité le processus de demande de prêts de faible montant. Le projet a permis de verser 1,32 million d'USD sous forme de petits dons qui ont bénéficié à plus de 750 personnes.
11. **Le FIDA a privilégié certains cas d'utilisation par rapport à d'autres.** Dans l'ensemble, au cours de la dernière décennie, les solutions relevant de l'agriculture numérique ont gagné en complexité. En outre, leur déploiement a fortement progressé, de même que le nombre de services numériques lancés et mis à la disposition du secteur agricole dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure¹. Les dons du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres accordés durant la pandémie de COVID-19 ont aussi eu pour effet d'accroître le recours aux technologies numériques dans les projets du FIDA. La plupart des cas d'utilisation relatifs aux technologies numériques ont concerné un système d'information géographique (SIG) (notamment pour le suivi-évaluation et le ciblage), des services financiers numériques et des services de conseil agronomiques, ce qui correspond aux usages variés et documentés de longue date à l'échelle mondiale. Les avancées du FIDA sont modestes en ce qui concerne l'agriculture de précision, les infrastructures numériques publiques et l'utilisation de l'intelligence artificielle à des fins d'adaptation aux changements climatiques. Cela dit, pour obtenir des résultats à plus grande échelle, les projets du FIDA doivent viser des objectifs plus ambitieux pour toucher davantage de petits exploitants agricoles, en particulier grâce à la vulgarisation numérique, afin d'inciter les équipes chargées de l'exécution à dépasser l'échelle des projets

¹ <https://www.beanstalkagtech.com/d4aglmic>.

expérimentaux pour renforcer l'impact et la portée des interventions, par exemple en ciblant des millions d'agriculteurs et non plus des milliers.

12. **Une place de plus en plus grande est accordée à la prestation de services de conseil numériques, y compris au moyen de robots conversationnels (chatbots).** Les services de conseil sont de loin l'intervention la plus courante dans le domaine de l'agriculture numérique au sein des projets du FIDA et leur popularité ne cesse de croître. Toutefois, les services de vulgarisation et de conseil alimentés par l'intelligence artificielle et fournis à l'aide de robots conversationnels gagnent du terrain. Des travaux de recherche² montrent que des outils de chat destinés aux agriculteurs et alimentés par l'intelligence artificielle à partir de grands modèles de langage (LLM) permettant l'analyse de vastes quantités de données – conditions météorologiques, état des sols et tendances des marchés, par exemple – permettent aux agriculteurs d'accéder, en temps utile et dans la langue locale, à des conseils agronomiques nécessaires à la prise de décisions.
13. **Une préférence pour des solutions groupées émerge des projets financés par le FIDA.** D'après le bilan sur les TIC au service du développement et l'étude relative aux prestataires de technologies agricoles (agritech) et financières (fintech) en Afrique orientale et australe³, il est particulièrement difficile pour les fournisseurs n'ayant qu'un seul produit à proposer de développer leur activité en raison de l'étroitesse du champ de leur offre et de la dimension modeste de leur marché potentiel. L'offre de services groupés peut contribuer à renforcer la confiance des clients, accroître et diversifier les sources de revenus tout en maintenant les coûts d'acquisition de la clientèle à un faible niveau (voir les exemples ci-après).

Encadré 1

Au Bangladesh, le **Projet d'appui à la commercialisation et aux entreprises dans le secteur agricole (PACE)** a aidé 300 000 microentreprises, dont 150 000 entreprises appartenant à des femmes; ces entreprises ont augmenté leur chiffre d'affaires total de 50% après avoir bénéficié d'un crédit et d'un appui technique. Le projet PACE a par ailleurs mis en relation des agriculteurs avec des détaillants en ligne pour commercialiser des cultures à valeur élevée.

Encadré 2

Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique. Le programme a financé la formation de 100 000 petits exploitants agricoles pour leur permettre d'acquérir des connaissances financières et d'avoir accès à des subventions pour les intrants à l'aide d'un dispositif de coupons électroniques; il a ainsi bénéficié à 148 551 ménages (60% de femmes, 30% d'hommes et 10% de jeunes) alors que la cible fixée à la préévaluation était de 140 000 ménages. La valeur totale des intrants auxquels ils ont eu accès à ce jour est estimée à 22 millions d'USD. Grâce au programme, d'autres services ont été intégrés, comme la migration vers un système sans cartes, l'intégration de services financiers et d'assurance, et l'utilisation de services accessibles par téléphone mobile.

14. Au FIDA, l'équipe chargée des TIC au service du développement a été créée en tant que ressource technique organisationnelle, apportant un soutien aux pays pour les questions ayant trait à la participation à l'élaboration des politiques, à la coordination et aux échanges techniques avec les parties prenantes relatifs aux **TIC au service du développement**. L'équipe a contribué au respect des engagements pris au titre de FIDA12 s'agissant de l'intégration de solutions numériques dans le programme de travail du Fonds. **Les objectifs fixés dans le cadre des engagements de FIDA12** ont tous été dépassés. Le rôle technique important joué par les TIC au service du développement dans les projets appuyés

² https://www.researchgate.net/publication/381003040_AI-Powered_Agriculture_Chatbots_for_Farmers.
https://www.ifad.org/documents/38714170/47719351/agritech-fintech-providers-esa_full.pdf/1766bcf2-8d1e-0325-f632-7ba609340bf8?t=1687788719280.

par le FIDA est également reconnu en interne. Dans le secteur du développement international, le FIDA est devenu un acteur important du développement de l'agriculture numérique grâce à divers partenariats et collaborations, par exemple le Fonds commun pour les objectifs de développement durable avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République-Unie de Tanzanie; la concertation sur les politiques au Ghana et au Nigéria; le symposium de la République de Corée avec la Banque asiatique de développement; et la rencontre AgriTech Meet en Égypte.

15. **L'équipe du FIDA chargée des TIC au service du développement a par ailleurs directement fourni aux pouvoirs publics, en fonction de la demande, des services d'assistance technique avancés dans le domaine du numérique.** Par exemple, le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie a bénéficié de son aide pour élaborer sa stratégie en matière d'agriculture numérique. Cette forme d'assistance technique, qui tient compte des contraintes en matière de capacités, se distingue de l'assistance technique fournie aux projets financés par le FIDA. La participation à l'élaboration des politiques facilitée par cette équipe, comme les échanges menés au Nigéria et au Ghana, est indispensable à la mise en place d'un environnement favorable à l'adoption des TIC au service du développement dans les différents pays.
16. **Le FIDA s'est employé à simplifier les technologies numériques pour favoriser leur adoption.** Par exemple, grâce au recours à des agriculteurs chefs de file et à des agents villageois ainsi qu'à des interfaces simplifiées, notamment pour la collecte de données et l'utilisation de systèmes de réponse vocale, les agriculteurs ont pu accéder à des services de conseil numériques (dans des projets réalisés dans le cadre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres durant la pandémie de COVID-19).
17. **Les systèmes d'information géographique (SIG) continuent de progresser.** Les données des SIG continueront de jouer un rôle important dans l'appui au ciblage, au suivi-évaluation et aux évaluations de l'impact. Il est de plus en plus nécessaire de rendre systématique l'utilisation des SIG dans le cadre des projets du FIDA et de favoriser le renforcement des capacités au sein du personnel et des unités de gestion de projet. Par exemple, le FIDA et le programme mondial d'aide au développement de l'Agence spatiale européenne ont réalisé une étude sur la détection des terrasses réalisées dans le cadre du Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat en Turkiye. Le projet visait à améliorer les moyens d'existence en milieu rural en réhabilitant les terrains vulnérables en pente dans les villages des régions montagneuses du bassin versant du fleuve Murat. Les terrasses ont été conçues pour réduire l'érosion des sols et accroître le couvert végétal. Un algorithme entraîné à détecter et délimiter des terrasses à l'aide d'un système d'imagerie satellite a été capable de détecter plus de 4 650 hectares de terrasses aménagées. Le FIDA a aussi utilisé la télédétection pour suivre les voies de transhumance au Soudan, à l'appui de la cartographie de l'utilisation des terres et de la cartographie des cultures pour promouvoir les meilleures pratiques en matière de gestion des terres pour la production animale et végétale⁴.
18. **Le FIDA continue d'intégrer des composantes numériques dans le cadre de projets financés à l'aide de fonds supplémentaires.** Ces interventions portent notamment sur l'utilisation des envois de fonds pour renforcer la culture financière numérique et promouvoir l'accès à des notations d'assurance et de crédit grâce au programme Assurance pour la résilience et le développement économique des zones rurales (INSURED). Des dons du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en faveur de l'innovation ont aussi été liés à des projets du FIDA pour promouvoir l'utilisation de technologies numériques. De même, des fonds supplémentaires de

⁴ <https://www.ifad.org/en/w/publications/climate-action-report-2024>.

la République de Corée ont joué un rôle essentiel dans l'expérimentation de solutions numériques innovantes dans la région Asie et Pacifique.

19. **Il existe un intérêt croissant pour les systèmes de traçabilité destinés aux pratiques agronomiques et à une utilisation juste et efficace des ressources naturelles dans le cadre de la production.** En Chine, le Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi (SPRAD-SS) aide les comtés ciblés à adopter et à utiliser des systèmes de confiance permettant de suivre les produits alimentaires de leur lieu de production à la table du consommateur et de synchroniser ces systèmes avec le système national de traçabilité des produits agroalimentaires dont le Ministère de l'agriculture et des affaires rurales assure la promotion. En outre, le règlement de l'Union européenne sur la déforestation encourage la consommation de produits « zéro déforestation » et réduit l'impact de l'Union européenne sur la déforestation et la dégradation des forêts à travers le monde. Le règlement de l'Union européenne n° 2023/1115 sur les produits « zéro déforestation »⁵ devrait contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'appauvrissement de la biodiversité. Ces orientations offrent la possibilité de déployer des systèmes de traçabilité permettant de tirer parti des technologies numériques et de montrer comment les projets financés par le FIDA appliquent des mécanismes d'atténuation de la déforestation et des pratiques de production écologiquement viables.
 20. **La coopération Sud-Sud et triangulaire peut favoriser l'intégration des TIC au service du développement dans les projets du FIDA. Par exemple,** grâce à un don au titre de la coopération Sud-Sud et triangulaire, des webinaires ont été organisés à des fins d'échanges de connaissances entre l'équipe du Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi et le Gouvernement swazi sur le thème des systèmes de traçabilité numériques pour la production porcine.
- B. Domaine d'action n° 2: Consolidation des partenariats dans le domaine des TIC au service du développement**
21. **Les partenariats demeurent un élément essentiel à la collaboration dans le cadre de la réalisation des projets ayant des composantes relatives aux TIC au service du développement.** Par exemple, l'équipe du FIDA pour l'innovation a mis en place une communauté de pratique axée sur les innovations dans le domaine de l'agriculture numérique où peuvent s'échanger des idées, des informations techniques, de nouvelles publications et des informations sur des événements pertinents. Un autre exemple est l'alliance Moonshots for Development, qui expérimente des solutions de technologie numérique pouvant être reproduites à plus grande échelle. Le FIDA a par ailleurs noué des partenariats avec des entités du secteur privé, des ONG axées sur les TIC au service du développement et des institutions telles que, entre autres, l'Agence spatiale européenne pour collaborer dans le domaine des données d'observation de la Terre à des fins d'adaptation aux changements climatiques, et avec OpenAgriNet pour collaborer dans le domaine des infrastructures numériques publiques.
 22. **L'établissement de partenariats public-privé avec des entreprises du numérique offre la possibilité de développer à plus grande échelle la prestation de services numériques destinés aux petits producteurs dans le cadre du programme de travail du FIDA.** L'avantage concurrentiel du FIDA en tant qu'assembleur de financements lui permet de promouvoir des possibilités d'investissement et de favoriser l'accès du secteur privé à des capitaux au moyen de modèles de financement mixte. D'autres approches, comme le cofinancement de projets axés sur l'agriculture numérique, sont encore suivies pour développer à plus grande échelle des solutions numériques innovantes. Par exemple, un don du

⁵ https://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/regulation-deforestation-free-products_en.

FEM pour l'innovation, administré par le FIDA et exécuté par une entité du secteur privé (Crop-In Technologies) appuie des innovations numériques qui permettront aux agriculteurs d'appliquer une approche fondée sur les données à la prise de décisions agricoles, de disposer de services de conseil climato-compatibles et d'établir des liens avec les marchés au Rwanda et en Éthiopie; 130 000 agriculteurs, au total, devraient pouvoir en bénéficier dans ces deux pays.

C. Domaine d'action n° 3: Renforcement de la gestion et du partage des savoirs relatifs aux TIC au service du développement

23. **Grâce à la première Stratégie du FIDA relative aux TIC au service du développement, des connaissances ont été produites sous forme de supports de connaissance, d'événements et grâce au partage des meilleures pratiques avec des institutions homologues.** Les membres du personnel du FIDA savent mieux comment les TIC au service du développement peuvent être intégrées aux projets du Fonds et ont contribué à la définition d'indicateurs permettant de mesurer la réussite de la stratégie et de son plan d'action, ce qui était nécessaire pour garantir une vision commune de l'orientation stratégique du FIDA en matière de TIC au service du développement.
24. **Mise en œuvre de la Politique relative à la gouvernance des données et du plan d'action connexe pour une gestion efficace des données.** Comme indiqué dans la Stratégie relative aux TIC au service du développement, « le FIDA ne s'est pas doté d'un cadre régissant les interventions fondées sur des données qui lui permettrait d'élargir son impact en matière de développement ». Il s'est donc doté de sa première Politique relative à la gouvernance des données, élaborée dans le cadre du plan d'action de la Stratégie relative aux TIC au service du développement, et approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2022. La politique met l'accent sur l'engagement pris par le FIDA de tirer parti des données à l'appui de la prise de décision dans le cadre des opérations et des fonctions administratives pour obtenir un impact sur la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier les objectifs n°s 1 et 2 et d'améliorer la qualité et l'exactitude des données produites et utilisées par le FIDA. Le plan d'action relatif à la gouvernance des données 2024-2028, qui l'accompagne, a été aligné sur la Stratégie relative aux TIC au service du développement afin de promouvoir la qualité, la transparence, la mise en œuvre et la gestion des données. Dans le nouveau plan d'action relatif aux TIC au service du développement, une attention particulière sera accordée à ces questions, en particulier en ce qui concerne la sensibilisation des membres du personnel et des partenaires.
25. **Le recours accru à des outils numériques pour appuyer les activités de suivi-évaluation est un défi que le FIDA est en mesure de relever.** Par exemple, les projets du FIDA utilisent différents modes de collecte des données, avec des outils allant des processus manuels aux outils reposant sur les données mobiles pour recueillir, stocker et transmettre des données de terrain. L'équipe chargée des TIC au service du développement, en collaboration avec le Département des opérations de pays et la Division des politiques et des résultats opérationnels, prévoit d'aider les équipes de projet à adopter des outils numériques pour améliorer le suivi-évaluation au niveau des projets.
26. **Le recours limité à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer et communiquer les résultats des projets axés sur les TIC au service du développement limite le recueil d'éclairages plus approfondis sur l'exécution des projets et l'attribution d'impacts aux interventions axées sur le numérique.** C'est particulièrement vrai pour les projets axés sur les TIC au service du développement, parce que l'évaluation de l'efficacité des outils numériques requiert l'évaluation des interactions entre plusieurs niveaux,

notamment les interfaces utilisateur, la performance des plateformes, le coût, le respect des délais, la précision, ainsi que l'évolution des perspectives issues du contenu technique comme les services de conseil et la technologie elle-même. Sur le plan qualitatif, un autre aspect important qu'il conviendrait de mesurer est la confiance des agriculteurs vis-à-vis des systèmes numériques. Le bilan relatif aux TIC au service du développement a par ailleurs affirmé que le manque d'indicateurs permettant de mettre en relation les indicateurs de base du FIDA et les cibles des projets axés sur les TIC au service du développement au niveau des projets et de l'institution durant les phases de conception et d'exécution avait une incidence sur l'attribution des défis relatifs à l'impact au stade de l'évaluation. Un autre facteur est l'absence d'indicateurs de base établis en ce qui concerne les TIC au service du développement.

27. **La définition de stratégies de retrait solides est essentielle du point de vue de la durabilité.** Bien que les projets financés par le FIDA aient défini différentes stratégies de retrait pour les projets axés sur les TIC au service du développement, notamment la transmission de solutions numériques aux pouvoirs publics pour assurer la poursuite du fonctionnement des services numériques, les stratégies de retrait les plus efficaces ont été celles qui étaient axées sur des approches écosystémiques et la viabilité commerciale, dont les solutions continuaient à fonctionner sur les marchés après l'achèvement du financement du projet. Pour favoriser la **durabilité**, une approche essentielle a consisté à aider les agriculteurs à garder le même prestataire après l'achèvement du projet. Les projets axés sur la mise en place de solutions du secteur privé et l'utilisation d'une approche écosystémique faisant en sorte que tous les partenaires de l'écosystème utilisent une solution unique pour différents services ont été jugés viables à long terme. On peut citer à titre d'exemple le développement appuyé par le FIDA de l'application mobile « Chamka » au Cambodge.
28. **La consolidation des connaissances nécessitera aussi une coordination interne pour la conception et l'exécution des projets axés sur les TIC au service du développement.** L'analyse des données du bilan sur les TIC au service du développement a mis en évidence des doubles emplois. Le bilan a permis de constater que huit projets différents avaient appuyé des plateformes de commercialisation en ligne de produits agricoles. Bien que cela puisse s'expliquer par le fait que différentes interventions axées sur le numérique aient été conçues au sein de divers services de l'organisation, cette situation ne permet pas l'application des solutions à grande échelle. La conduite d'analyses internes plus vastes et l'élargissement du partage des connaissances relatives aux enseignements tirés et aux réussites des projets permettront l'application à grande échelle des meilleures pratiques dans le but d'éviter toute répétition inutile d'activités.
29. **Le recours accru aux témoignages d'acteurs du numérique pourrait améliorer la diffusion des savoir-faire relatifs aux TIC au service du développement.** Des documents courts relatant comment une solution ayant trait à l'agriculture numérique a été trouvée puis conçue, et comment ces solutions mises en œuvre dans les projets transforment la vie des petits producteurs peuvent avoir beaucoup d'impact. Il est possible de citer comme exemples les rapports issus des visites d'échange et de partage des savoirs entre les équipes du Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique, du Projet d'amélioration des moyens de subsistance des entreprises familiales dans le delta du Niger, et des programmes de développement des filières au Nigéria sur le thème des meilleures pratiques et des réussites en matière d'application à grande échelle des innovations numériques. De même, le Portail des solutions rurales du FIDA peut être une bonne source d'exemples s'agissant des

difficultés rencontrées dans le cadre des projets et des solutions trouvées pour les surmonter.

30. Le bilan a montré que plusieurs projets financés par le FIDA avaient rencontré des difficultés relatives à l'affectation du budget pour des interventions ayant trait au numérique, malgré une définition claire des activités au stade de la conception. Le recours à des ratios d'allocation budgétaire adéquats peut faciliter l'utilisation par les bénéficiaires des outils de l'agriculture numérique et permettre l'affectation de membres du personnel, par exemple des spécialistes techniques des TIC au service du développement, pour contribuer à la mise en œuvre. Pour tirer parti de l'efficience et de l'efficacité des technologies numériques, les projets du FIDA devraient investir dans les TIC au service du développement, en tant que thématique transversale essentielle pouvant améliorer les résultats des projets.

D. Domaine d'action n° 4: Renforcement, en interne, de la sensibilisation aux TIC au service du développement, et des capacités et du leadership dans ce domaine

31. L'élaboration d'un programme d'apprentissage relatif aux TIC au service du développement a renforcé l'efficacité de l'utilisation par le FIDA des outils de l'agriculture numérique. Les contraintes sur le terrain, s'agissant notamment de l'expertise en matière de TIC au service du développement et des contraintes de temps, continuent de restreindre ce qu'il est envisageable d'obtenir dans le cadre de la Stratégie relative aux TIC au service du développement par le biais du personnel du FIDA, des représentants des pouvoirs publics, des partenaires locaux et des agriculteurs eux-mêmes. Un plus grand savoir-faire en matière de TIC au service du développement est nécessaire dans les unités de gestion de projet pour mettre en œuvre les activités dans ce domaine. Pour y remédier, le FIDA a investi dans la conception de cours sur les TIC au service du développement destinés à aider les **membres du personnel du FIDA, les unités de gestion de projet et les parties prenantes** (<https://www.ifad.org/fr/e-learning>) à acquérir des connaissances sur les applications possibles des technologies numériques pour appuyer la transformation du monde rural. Ces cours ont fortement contribué à l'essor de la demande en faveur des technologies numériques dans les États membres.

Figure 2

Cours de formation du FIDA sur les TIC au service du développement (disponible en anglais uniquement)



32. **Les capacités en matière de TIC au service du développement ont été renforcées grâce à l'augmentation du nombre de programmes en ligne sur l'agriculture numérique.** Grâce à une subvention accordée à Development Gateway en faveur du programme intitulé « Des services de conseil et d'appui

numériques pour accélérer la transformation rurale », le FIDA a développé un portail de formation (<https://www.digitalagricresources.org/>) qui contient actuellement au moins 35 cours en ligne et divers produits du savoir considérés comme des biens publics. Cette démarche permet de mettre ces ressources à la disposition des projets et des parties prenantes pour renforcer leurs capacités.

33. **Des plans d'action régionaux en faveur des TIC au service du développement ont appuyé la contextualisation des priorités pour soutenir le changement d'échelle de la transformation numérique dans la région.** Par exemple, la Division Amérique latine et Caraïbes et la Division Asie et Pacifique ont élaboré des plans d'action pour mettre en œuvre la Stratégie relative aux TIC au service du développement dans leurs régions. Dans les deux cas, ces plans d'action régionaux étaient parfaitement en phase avec la stratégie générale. La création de plans régionaux aide les régions à aligner leurs activités sur le plan d'action général et la stratégie institutionnelle.
34. **Les efforts visant à diffuser l'expertise relative aux TIC au service du développement au sein du FIDA se sont accélérés.** Une mesure possible, dans cette optique, est la désignation d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice pour les questions relatives aux TIC au service du développement dans chaque région géographique du FIDA pour coordonner les interventions axées dans ce domaine. La désignation formelle de ces coordonnateurs sera essentielle pour coordonner les initiatives ayant trait aux TIC au service du développement, partager les enseignements tirés et les savoirs, et pour éviter les doubles emplois.
35. Les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, qui peuvent rendre possibles des projets fondés sur des données, restent au centre de l'attention. A l'avenir, il sera essentiel de renforcer adéquatement les capacités du personnel du FIDA et des unités de gestion de projet pour garantir une exploitation efficace de ces technologies.

V. Recommandations pour l'élaboration du nouveau plan d'action

A. Domaine d'action n° 1: Adoption de solutions fondées sur les TIC au service du développement pouvant être reproduites à plus grande échelle

36. Dans l'ensemble, toutes les activités présentées dans le plan d'action 2025-2030 peuvent être réalisées avec les capacités actuelles de l'équipe chargée des TIC au service du développement et des autres équipes mettant en œuvre des solutions fondées sur les TIC au service du développement au sein du FIDA. Les principales activités recensées pour chacun des domaines d'action de la stratégie sont les suivantes:
 - continuer d'appuyer la conception des nouveaux projets et des COSOP pour y intégrer des solutions fondées sur les TIC au service du développement aux objectifs ambitieux, des programmes phares et l'affectation de ressources suffisantes pour favoriser la diffusion à l'échelle nécessaire de solutions axées sur le numérique;
 - développer au sein du FIDA des indicateurs clés propres aux TIC au service du développement et des modalités de mesure permettant de mesurer la performance des initiatives axées sur les TIC au service du développement;
 - favoriser une collaboration plus étroite entre les flux de travail, par exemple l'innovation, la coopération Sud-Sud et triangulaire et les partenariats, pour expérimenter des innovations fondées sur le numérique et les reproduire à plus grande échelle pour en accroître l'impact;

- mettre en adéquation la Stratégie relative aux TIC au service du développement et les leviers stratégiques pour l'innovation de la Stratégie en matière d'innovation pour permettre l'application à grande échelle des innovations numériques;
- diffuser l'expertise en matière de TIC au service du développement géographiquement et thématiquement en désignant officiellement des coordonnateurs régionaux pour les questions relatives aux TIC au service du développement;
- accroître les **possibilités d'investissement et de financement du secteur privé** pour rendre plus efficaces les projets axés sur les TIC au service du développement et donner de l'essor à la prestation de services destinés aux petits exploitants agricoles;
- continuer à recenser les possibilités de renforcement du soutien apporté aux États membres en ce qui concerne la réalisation d'infrastructures numériques publiques afin de rendre possible la prestation de services numériques innovants;
- accroître le recours aux TIC au service du développement pour le suivi-évaluation des projets appuyés par le FIDA;
- favoriser l'utilisation systématique des SIG dans les projets appuyés par le FIDA.

B. Domaine d'action n° 2: Consolidation des partenariats dans le domaine des TIC au service du développement

- Mettre en place ou élargir des partenariats relatifs aux TIC au service du développement avec des organisations à but non lucratif ainsi qu'avec des entreprises du secteur privé proposant des services dans le domaine de l'agriculture numérique;
- communiquer à l'extérieur de l'organisation sur les travaux du FIDA relatifs aux TIC au service du développement afin d'attirer de nouvelles collaborations et de poursuivre celles en cours;
- étudier les modalités de partage de données et les partenariats possibles, y compris avec des organisations internationales;
- élaborer un processus de mobilisation de ressources permettant d'appuyer l'expérimentation, l'évaluation ou l'application à plus grande échelle de technologies numériques axées en particulier sur les régions en situation de fragilité et les technologies d'avant-garde; par exemple, la prestation de services de vulgarisation numériques fondés sur l'apprentissage automatique au moyen de robots conversationnels.

C. Domaine d'action n° 3: Renforcement de la gestion et du partage des savoirs relatifs aux TIC au service du développement

- Développer et diffuser des savoirs sur la durabilité des solutions fondées sur les TIC au service du développement;
- mettre en œuvre la Politique relative à la gouvernance des données et le plan d'action connexe pour une gestion efficace des données;
- améliorer le partage des connaissances entre les projets et créer des meilleures pratiques internes relatives à ce qui fonctionne et à ce qui ne fonctionne pas dans l'exécution des projets axés sur les TIC au service du développement;

- collaborer avec d'autres équipes pour concevoir des voies d'impact concrètes assorties de buts précis;
- appuyer la création de plans d'action régionaux alignés sur le plan d'action institutionnel relatif aux TIC au service du développement pour un suivi, une gestion et un partage des savoirs efficaces.

D. Domaine d'action n° 4: Renforcement, en interne, de la sensibilisation aux TIC au service du développement, et des capacités et du leadership dans ce domaine

- Accroître le recours aux témoignages d'acteurs du numérique pour:
 - faciliter, pour le personnel, la recherche d'exemples et d'enseignements utiles lorsqu'ils conçoivent de nouveaux projets fondés sur les TIC au service du développement;
 - renforcer la visibilité et la transparence des travaux du FIDA sur les TIC au service du développement vis-à-vis des publics externes;
- encourager et appuyer la diffusion de l'expertise en matière de TIC au service du développement au sein du FIDA en désignant officiellement des chefs de file régionaux en matière de TIC au service du développement;
- élargir les possibilités de développement des capacités pour les membres du personnel du FIDA et les partenaires de projet;
- faire progresser, au sein de l'organisation, les connaissances relatives aux utilisations sûres, utiles, éthiques et économiques des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle et les grands modèles de langage, et conseiller les équipes au sujet de leur inclusion dans les projets.